

Jean-Pierre Sueur a défendu un amendement dans le projet de loi NOTRe reprenant une proposition de loi qu'il avait faite au sujet du schéma régional des crématoriums qui a été adoptée par le Sénat à l'unanimité mais qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

Il s'agit, de défendre les familles endeuillées : dans certains endroits, plusieurs crématoriums sont proches les uns des autres, alors qu'ailleurs, certaines familles doivent faire cent kilomètres pour accéder à un crématorium.

>> [Lire son intervention en séance publique](#)

.